



Eure-et-Loir, Communauté de communes des Portes
euréliennes d'Île-de-France commune de

Pierres



Plan local d'urbanisme

Pos approuvé le 7 juillet 1993, modifié le 29 mars 1999, le 29 avril
2002, révision simplifiée approuvée le 22 mars 2004
Plu prescrit le 30 juin 2003, approuvé le 29 novembre 2007
1^{ère} modification approuvée le 2 juillet 2009
2^e modification approuvée le 19 octobre 2017

Prescription de la révision du Plu le 27 janvier 2015
Projet de Plu arrêté le 27 juin 2019
Projet de Plu approuvé le 20 février 2020

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire du 20 février
2020 approuvant le plan local
d'urbanisme de la commune de
Pierres

Le président,
Stéphane Lemoine

Annexes sanitaires Notice technique



Date :

30 janvier 2020

Phase :

Approbation

6.1

mairie de **Pierres**, place Jean-Moulin (**28130**)
tél : 02 37 27 66 50 / courriel : mairie@mairie-pierres.fr

agence **Gilson & associés** Sas, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

1 – Alimentation en eau potable

Gestion :

La production et la distribution d'eau potable sont organisées de la manière suivante :

- Production : SMIPEP
- Mode de gestion (*affermage, syndicat, commune, etc*) : syndicat
- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire : SMIPEP, mairie de Maintenon, 7 place Aristide Briand, BP 10029, 28133 Maintenon cedex

- Nom et coordonnées téléphoniques de l'interlocuteur de l'organisme gestionnaire : M. Daniel MORIN en tant que Vice-Président : 02 37 27 68 30 (secrétariat)

Captage :

- Nombre de forages : 3 de captages : 0
- Localisation : commune de Yermenonville
- Volume total prélevé : 600 000 m³/an

- Existence de périmètre(s) de protection sur le territoire communal ou débordant sur le territoire communal (*précisez s'ils sont ou non déclarés d'utilité publique*) : 1
= oui

Réservoir :

- Nombre de réservoirs : 1
- Type (*château d'eau, surpresseur, réservoir enterré, etc*) : bêche de rétention et surpresseur

- Volume du/des réservoir(s) : 600 000 m³

Réseau :

- État général : bon

Défense incendie :

- La desserte incendie est-elle assurée dans toutes les zones urbaines, pourra-t-elle l'être dans les zones à urbaniser ? oui : 54 poteaux incendie existants tous les 20 mètres qui sont vérifiés tous les ans.

2 – Assainissement des eaux usées

Généralités :

- Existe-t-il un schéma directeur d'assainissement ? oui

- Si oui :

. Transmettre le rapport final et le plan de zonage si ce n'est déjà fait.

. Coordonnées du bureau d'études l'ayant réalisé :

Partenaire Environnement

52-56 rue Carves

92120 Montrouge

. Date d'enquête publique et d'approbation : du 18 mars 2002 au 17 avril 2002

Rapport commissaire enquêteur du 14 mai 2002

Délibération du 27 mai 2002

- Projets : Vallée Vovettes en cours d'étude

Gestion de l'assainissement collectif :

- Mode de gestion (*affermage, syndicat, commune, etc*) : commune

- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire : place Jean Moulin à 28130 Pierres

Réseau de collecte des eaux usées :

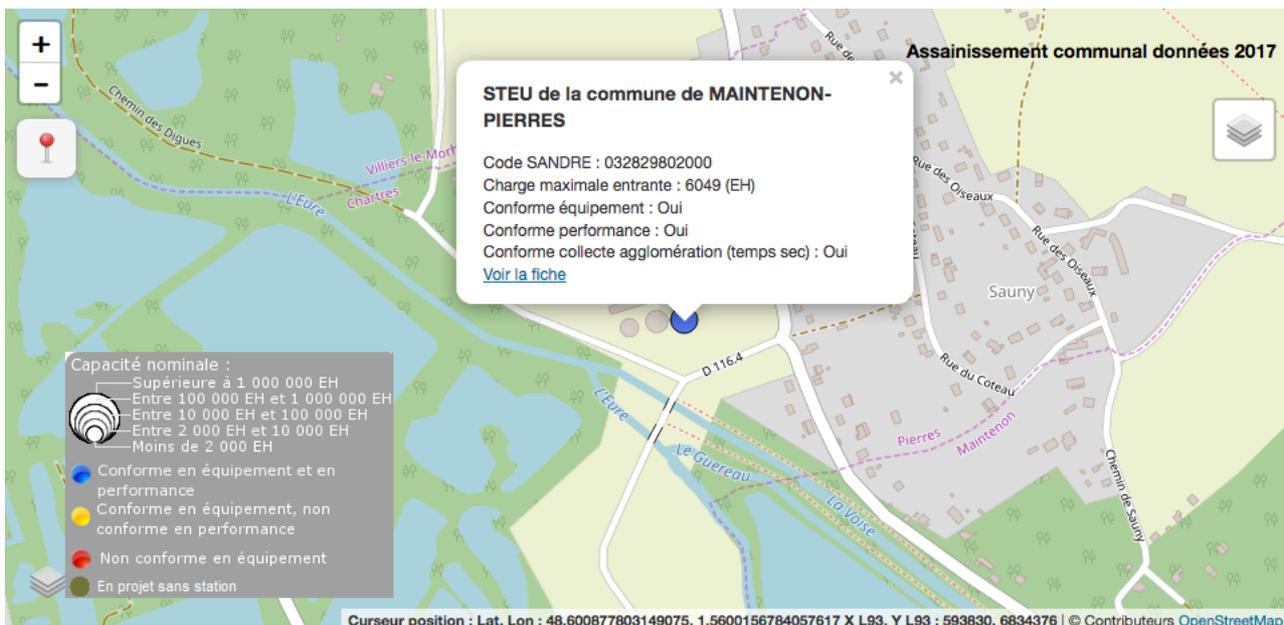
- Tracé : *transmettre le plan à jour du réseau de collecte des eaux usées, si ce n'est déjà fait.*

- Type (*unitaire, séparatif, mixte, etc*) : Séparatif

- État (*existe-t-il un diagnostic du réseau de collecte des eaux usées, si oui le transmettre au chargé d'étude si ce n'est déjà fait*) : oui

Traitement des eaux usées :

- Localisation de la ou des station(s) d'épuration, y compris celles liées par exemple à des activités économiques : 1 STEU à Pierres



MAINTENON-PIERRES

Description de la station

Nom de la station : MAINTENON-PIERRES (Zoom sur la station)

Code de la station : 032829802000

Nature de la station : Urbain

Réglementation : Eau

Région : CENTRE-VAL DE LOIRE

Département : 28

Date de mise en service : 09/10/2013

Service instructeur : DDT 28

Maitre d'ouvrage : COMMUNE DE MAINTENON

Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX

Commune d'implantation : PIERRES

Capacité nominale : 9270 EH

Débit de référence : 1839 m3/j

Autosurveillance validée : Validé

Traitement requis par la DERU :

- Traitement secondaire

+ **Filières de traitement :**

Agglomération d'assainissement

Code de l'agglomération : 030000228227

Nom de l'agglomération : MAINTENON-PIERRES

Commune principale : MAINTENON

Tranche d'obligations : [2 000 ; 10 000 [EH

Taille de l'agglomération en 2017 : 6049 EH

Somme des charges entrantes : 6049 EH

Somme des capacités nominales : 9270 EH

+ **Liste des communes de l'agglomération :**

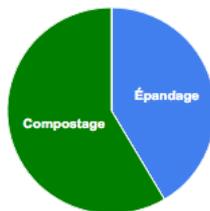
Chiffres clés en 2017

Charge maximale en entrée : 6049 EH

Débit entrant moyen : 974 m3/j

Production de boues : 112.71 tMS/an

Destinations des boues en 2017 (en tonnes de matières sèches par an) :



Chiffres clés en 2016

Chiffres clés en 2015

Chiffres clés en 2014

Chiffres clés en 2013

Milieu récepteur

Bassin hydrographique : SEINE-NORMANDIE

Type : Eau douce de surface

Nom : REJET PRINCIPAL DE MAINTENON-PIERRES

Nom du bassin versant : La Seine

Zone Sensible : Le bassin de la Seine

Sensibilité azote : Oui (Ar. du 22/02/2006)

Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 22/02/2006)

Consulter les zones sensibles

Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)

Conformité équipement au (31/12/2018 : prévisionnel) : Oui

Respect de la réglementation en 2017

Conforme en équipement au 31/12/2017 : Oui

Date de mise en conformité : 09/10/2013

Abattement DBO5 atteint : Oui

Abattement DCO atteint : Oui

Abattement Ngl atteint : Sans objet

Abattement Pt atteint : Sans objet

Conforme en performance en 2017 : Oui

Réseau de collecte conforme (temps sec) : Oui

Date de mise en conformité : 09/10/2013

Respect de la réglementation en 2016

Respect de la réglementation en 2015

Respect de la réglementation en 2014

Respect de la réglementation en 2013

précédent | suivant | accueil

MAINTENON-PIERRES

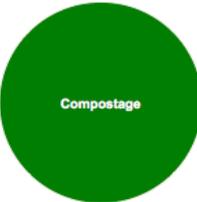
Description de la station

Nom de la station : MAINTENON-PIERRES (Zoom sur la station)
Code de la station : 032829802000
Nature de la station : Urbain
Réglementation : Eau
Région : CENTRE-VAL DE LOIRE
Département : 28
Date de mise en service : 09/10/2013
Service instructeur : DDT 28
Maitre d'ouvrage : COMMUNE DE MAINTENON
Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX
Commune d'implantation : PIERRES
Capacité nominale : 9270 EH
Manuel d'autosurveillance validé : Oui
Traitement requis par l'arrêté national du 21/07/2015 :
- Traitement secondaire
+ Filières de traitement :

Chiffres clefs en 2018

Charge maximale en entrée : 9270 EH
Débit arrivant à la station :
Valeur moyenne : 1380 m3/j
Percentile95 : 1650 m3/j
Débit de référence retenu : 1650 m3/j
Production de boues : 93.89 tMS/an

Destinations des boues en 2018 (en tonnes de matières sèches par an) :



Compostage

Chiffres clefs en 2017
Chiffres clefs en 2016
Chiffres clefs en 2015
Chiffres clefs en 2014
Chiffres clefs en 2013

Milieu récepteur

Bassin hydrographique : SEINE-NORMANDIE
Type : Eau douce de surface
Nom : REJET PRINCIPAL DE MAINTENON-PIERRES
Nom du bassin versant : La Seine

Zone Sensible : CM - La Seine et ses affluents de sa source à son
Sensibilité azote : Oui (Ar. du 22/02/2006)
Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 22/02/2006)

Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)

Respect de la réglementation nationale en 2018

Conforme en équipement au 31/12/2018 : Oui
Date de mise en conformité : 09/10/2013
Abattement DBO5 atteint : Oui
Abattement DCO atteint : Oui
Abattement Ngl atteint : Sans objet
Abattement Pt atteint : Sans objet
Conforme en performance en 2018 : Oui

Réseau de collecte conforme (temps sec) : Oui
Date de mise en conformité : 09/10/2013

Respect de la réglementation en 2017
Respect de la réglementation en 2016
Respect de la réglementation en 2015
Respect de la réglementation en 2014
Respect de la réglementation en 2013

précédent | suivant | accueil

Source : MTEs - ROSEAU - Décembre 2019

Source : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/>

- Type de traitement (boue activée, lagunage, filtre à sable, etc) : boues activées
- Capacité nominale : 9400 hab raccordés 7300 hab (9270 EH)
- Charge de références 1650 m3/j
- Charge actuelle : 325 000 m3/an
- Norme de rejet : filière eau conforme
- Rendement : NR
- Exutoire : NR
- Traitement et destination des boues d'épuration : épandage et boues séchées

La STEP était en 2018, conforme en équipement et en performance. Il faut rappeler que la station d'épuration commune avec Maintenon a été aménagée en 2013. Sur les 9400 habitants potentiellement raccordables, 7000 le sont aujourd'hui laissant une belle marge de manœuvre pour le développement des deux communes.

Station	Capacité nominale(EH)	Charge max. entrante 2017 (EH)	Filière de traitement	Milieu récepteur
Maintenon-Pierres	9270	6049	Boue activée faible charge	La Voise

Extrait de l'état initial de l'environnement du Scot

- Conclusions du dernier bilan 24 heures (joindre une copie du dernier bilan 24 heures réalisé par le Satese ou l'exploitant) : NR
- Existe-t-il des stations d'épurations situées sur les communes voisines et proches des limites communales, si oui précisez leur localisation : Villiers-le-Morhier

L'assainissement non collectif :

- Existe-t-il un service public de l'assainissement non collectif (Spanc) : CCTM
- Coordonnées du Spanc : 55, rue Maréchal Maunoury, 28130 Maintenon
- Noms et coordonnées téléphoniques de l'interlocuteur du Spanc : Michèle MARTIN et Véronique PETIOT 02 37 27 50 34

3 – Gestion des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont organisés de la manière suivante :

- Mode de gestion (*affermage, syndicat, etc*) : SIRMATCOM
- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire : rue de la Grosse Borne, 28130 Pierres
- Nom et coordonnées téléphoniques de l'interlocuteur de l'organisme gestionnaire : Daniel MORIN et Sandrine LAFFONT 02 37 27 57 12
- Type de collecte (*porte-à-porte, point d'apport volontaire (containers), déchetterie, etc*) et de traitement (*incinération, enfouissement, compostage, etc*) par catégories de déchets :

	Collecte	Traitement
ordures ménagères	porte à porte	
emballages recyclés	porte à porte	centre de tri
déchets verts	déchetterie	compostage
verre	containers	
papier	porte à porte et containers	centre de tri
encombrants	déchetterie	Incinération / enfouissement

- Localisation de l'unité de traitement ou du centre d'enfouissement : centre de tri
- Localisation de la déchetterie : Pierres Sitreva/Rambouillet
- Projets : TEOM incitative, incinération à Ouarville

Annexes sanitaires

Documents complémentaires

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT - SIPEP REGION DE MAINTENON-PIERRES
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIE DE VILLIERS LE MORHIER
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VILLIERS LE MORHIER
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ST MARTIN-DE NIGELLES
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE PIERRES
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MAINTENON
MONSIEUR LE DIRECTEUR - COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Affaire suivie par :
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62

Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

SIPEP REGION DE MAINTENON-PIERRES

Prélèvement	00070953	Commune	MAINTENON
Unité de gestion	0364 SIPEP REGION DE MAINTENON-PIERRES	Prélevé le :	mercredi 06 avril 2016 à 11h11
Installation	TTP 001643 STATION DE MAINGOURNOIS	par :	OLIVIER ROUGERIE
Point de surveillance	P 0000003424 STATION DE MAINGOURNOIS	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT.		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11.8	°C				25,00
pH	7,20	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,70	mg/L Cl2				
Chlore total	0,74	mg/L Cl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28P10

Code SISE de l'analyse : 00077110

Référence laboratoire : LSE1604-19363

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.			
Couleur (qualitatif)	0	qualit.			
Odeur (qualitatif)	0	qualit.			
Saveur (qualitatif)	0	qualit.			
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU			2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0	
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,30	unité pH			6,50 9,00
Titre alcalimétrique complet	30,35	°f			
Titre hydrotimétrique	37,4	°f			

MINERALISATION

Chlorures	34,0	mg/L			250,00
Conductivité à 25°C	763	µS/cm			1100,00
Sulfates	43,9	mg/L			250,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			0,10
Nitrates (en NO3)	20,2	mg/L		50,00	
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,10	

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	1,9	mg/L C			2,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00070953)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 10 mai 2016

P/le Préfet,
P/ le délégué départemental,
l'ingénieur d'études sanitaires

signé :

Marc PASQUIER

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
au Conseil Municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la
délibération : 23

DE LA COMMUNE DE PIERRES

N° 52/2002

Séance du 27 mai 2002

Date de la convocation :

17 mai 2002

Date d'affichage :

29 mai 2002

Objet :

**Approbation
du plan de zonage
d'assainissement
après enquête
publique.**

L'an deux mille deux, le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIERRES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORIN Daniel, Maire.

Etaient présents :

M. MARCHAIS Jean-Yves, M. TESTE Patrick, M. RIEUPEYROUX Michel, M. MIRGUET Charles, M. PRENGÈRE Ludovic, Mme LE FEZ Françoise, M. PILLEVESSE Joël, Mme BARBÉ Michèle, Mme BURNIER Maryline, M. PARIZE Bruno, M. MARCHÉ Jean-Pierre, Mme CHERAMY Michèle, M. CHOPARD Claude, Mme BORNAZ Françoise, Mme BAUMER Muriel, M. GALA Jean-Louis, M. GIGON Jean-Marie.

Absents représentés:

Yves HUSSON : pouvoir donné à Daniel MORIN.
Patrice LE POUPON : pouvoir donné à Patrick TESTE.
Anne-Marie GALLAS : pouvoir donné à Jean – Marie GIGON.
Chantal FRIART : pouvoir donné à Jean – Louis GALA.
Didier GUIMIOT : pouvoir donné à Michel RIEUPEYROUX.

Monsieur PRENGERE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'enquête publique préalable à la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur la commune de Pierres s'est déroulée du 18 mars 2002 au 17 avril 2002 inclus et que le commissaire – enquêteur a émis un avis favorable pour la réalisation du projet (rapport du commissaire du 14 mai 2002 en annexe).

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le schéma général de zonage d'assainissement proposé par la société *Partenaire Environnement* présenté lors de la réunion du conseil en date du 18 Décembre 2001, à savoir :

- La vallée villette : scénario n° 1 assainissement collectif ;
- La vieille tuilerie : scénario n° 2 assainissement collectif à modifier en relation avec la commune de Maintenon ;
- Bois Richeux : scénario n° 2 assainissement collectif ;
- Logements isolés : scénario n° 0 assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'approuver le schéma général de zonage d'assainissement proposé par la société *Partenaire Environnement* et autorisent Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Daniel MORIN




Jean-Pierre BAZILLE

Architecte DPLG-Urbaniste

Monsieur le Président
Du Tribunal Administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS Cedex 1

Dreux le 14 mai 2002

V/Réf. N°37/02D

Monsieur le Président,

Par votre ordonnance du 14 février 2002, j'ai été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique sur la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de la commune de PIERRES.

Je vous prie de trouver ci-après les conclusions consécutives à mes permanences effectuées en Mairie de cette commune.

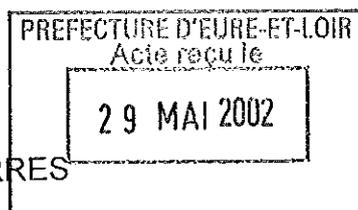
Suite à l'étude du dossier d'enquête publique et du schéma général de zonage d'assainissement effectués par la société PARTENAIRE ENVIRONNEMENT de 92120 MONTRouGE, mis à ma disposition par Monsieur le Maire de PIERRES. Je me suis rendu sur les 3 différents lieux d'assainissement collectif afin de prendre connaissance de l'objet de l'enquête. Je n'ai rien constaté qui puisse apporter de ma part de restriction ou d'amélioration.

Après avoir tenu 4 permanences de trois heures chacune aux heures et dates définies par les annonces à la presse, il ressort, au peu d'intérêt suscité, que la population concernée de la commune admet sans réserve les disposition d'assainissement proposées.

La seule personne qui s'est déplacée 2 fois avait un problème d'urgence de raccordement à résoudre se situait hors des limites des zones d'assainissement collectif. Ses deux interventions sont consignées dans le registre journal.

Conclusion de cette enquête : AVIS FAVORABLE

Copie à Monsieur le Maire de PIERRES



Jean-Pierre BAZILLE
Commissaire Enquêteur
J.-P. bazille
architecte dplg
28100 dreux
74 15 102 150

9, rue du Bois Sabot - 28100 Dreux
Tel : 0237 46 25 42 - E-Mail jpbazille@wanadoo.fr - fax : 0237 50 15 83

zone d'assainissement collectif existant

